



Compte-rendu provisoire de la réunion du groupe-pays Tunisie

Le 12 décembre, 10h-12h, heure de Paris

En cette fin d'année marquée par de nombreuses évolutions dans les pays du pourtour méditerranéen, la réunion du groupe-pays Tunisie, **présidé par Adda Bekkouche, Adjoint au maire de Colombes**, a été l'occasion de faire le point sur la coopération décentralisée franco-tunisienne en collaboration avec l'Ambassade de France en Tunisie et d'autres acteurs français impliqués dans cette coopération.

Introduction

Mot d'introduction d'Adda Bekkouche, Adjoint au maire de Colombes et Président du groupe-pays Tunisie

Cette réunion se déroule pendant une période difficile pour la Tunisie sur le plan économique et politique. Le pays fait face à des crises politiques, des problèmes liés à l'immigration, la sécheresse et une hausse des coûts de vie de la population. Les élections locales tunisiennes sont prévues pour le 24 décembre 2023, remettant en question l'avenir de l'administration locale et des projets réalisés en partenariat franco-tunisien.

Face à ces défis, les collectivités françaises ont choisi de maintenir leur coopération. Cependant, des interrogations persistent quant à la pérennité de cette collaboration. L'objectif de la réunion est de répondre aux questions des collectivités de manière approfondie et de discuter des leviers d'action pour assurer la continuité des programmes de coopération.

Animation par Thomas Lanvin, Cités Unies France

1 – Point d'information sur l'actualité tunisienne et la relation bilatérale franco-tunisienne

Lauriane Devoize, Conseillère adjointe de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France, Intervention sur la situation politique et l'actualité tunisienne et présentation de l'état et de l'évolution de la relation bilatérale franco-tunisienne.

- **Quelques dates clés:** En 2014, la Tunisie a adopté une nouvelle constitution à la suite de la révolution de 2011, renversant le président Zine el-Abidine Ben Ali. En 2019, les élections présidentielles ont eu lieu dans le pays, conduisant à la victoire de Kaïs Saïed. En 2022, une nouvelle Constitution qui a consolidé le pouvoir présidentiel a été instaurée, précédant les élections

législatives ultérieures. L'année 2023 a été marquée par la dissolution des conseils municipaux par le président.

- Malgré le boycott de l'opposition aux élections législatives depuis l'élection d'un nouveau président, nous observons une marginalisation croissante de l'opposition, affaiblie par les réformes en cours. La société civile tunisienne est confrontée à de nombreuses arrestations, le travail de plusieurs associations est également menacé. La nouvelle constitution a renforcé considérablement le contrôle de l'administration.
- **Situation économique** : Bien que les coûts de la vie et l'inflation connaissent une hausse, il y a une certaine résistance. Les réserves de change sont maintenues à un niveau suffisant, et la saison touristique était un succès. La Tunisie maintient une stabilité économique.
- **Politique intérieure** : Le 24 décembre, lors de la première étape des élections, les Tunisiens éliront les membres de plusieurs conseils locaux. Pour la deuxième étape, chaque conseil local élira un représentant parmi ses membres pour être représenté au sein du Conseil régional. La désignation de ce représentant se fera par tirage au sort.
- **Politique extérieure** : Le peuple tunisien demeure solidaire de la Palestine, et le soutien des Palestiniens constitue pour eux un engagement citoyen.
- **Relations bilatérales** : Les conditions sécuritaires se sont stabilisées. La France demeure le principal partenaire économique de la Tunisie et la première destination pour les étudiants étrangers tunisiens. De nombreuses entreprises françaises opèrent en Tunisie, créant des opportunités d'emploi. Récemment, un festival théâtral a été organisé, mettant en avant des pièces françaises.
- **Coopération franco-tunisienne** : Plusieurs thématiques revêtent une importance particulière dans le cadre des partenariats franco-tunisiens, notamment le climat, les échanges territoriaux, la gestion des déchets, l'économie circulaire, et les objectifs du développement durable. La question de la gestion de l'eau demeure toujours d'actualité, étant donné le stress hydrique auquel la Tunisie est confrontée. Des collaborations ciblées ont démontré leur efficacité, notamment celles axées sur la jeunesse.

2 – Actualité des projets de coopération décentralisée

Aude Penent, directrice adjointe de l'AFD Tunis, Présentation de la situation des collectivités tunisiennes et de l'état du processus de décentralisation.

- La réunion précédente du groupe-pays Tunisie s'est déroulée dans un contexte beaucoup plus sombre, marqué par l'incertitude liée à la dissolution du conseil municipal et une atmosphère politique tendue. Dans ces conditions difficiles, la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT) s'est retrouvée dans l'incapacité de fonctionner. Lors de la réunion actuelle, nous pouvons également noter quelques points positifs, grâce à la haute compétence du personnel tunisien. La compétence de très haut niveau est présente dans toutes les institutions, avec une permanence technique qui fait fi des injonctions politiques.
- L'AFD continue à financer des projets urbains et ruraux, touchant l'ensemble des collectivités. Les investissements dans les projets en cours ont été maintenus par la Tunisie.
- En 2012-2022, la situation économique était très compliquée, mais elle a été stabilisée par les exportations d'huile d'olive, le tourisme et l'aide extérieure.
- L'AFD privilégie les projets axés sur l'inclusion en collaboration avec des partenaires français.
- L'AFD fait confiance à la Tunisie en raison de sa capacité à différencier sa situation politique du professionnalisme du personnel du Ministère et note la haute qualité des relations avec les partenaires tunisiens.
- L'AFD prévoit le lancement du financement des projets innovants dans les services municipaux. L'idée est de financer 12 projets destinés à répondre à la question suivante : comment les

innovations peuvent contribuer à la sobriété budgétaire. La sélection des projets se déroulera en deux phases, la première en décembre et la deuxième en juin.

- L'instrument FICOL, dédié au financement de projets de coopération décentralisée impliquant des collectivités françaises, est opérationnel en Tunisie. Cette subvention permet un financement allant jusqu'à 2 millions d'euros pour les projets d'infrastructures et 1,5 million d'euros pour les projets de partenariats stratégiques, avec une contribution de l'AFD pouvant atteindre jusqu'à 70% du plan de financement.
- En Tunisie, l'AFD finance déjà des projets en collaboration avec deux conseils régionaux et une municipalité.

Questions / Réponses

- Plusieurs collectivités font face à un manque de dialogue politique, car les élus français n'ont pas d'interlocuteurs de même niveau. Néanmoins, il a été noté que les gouverneurs sont également des interlocuteurs importants.
- Paradoxalement, il existe très peu de coopérations décentralisées abordant les questions liées à l'eau et à l'assainissement. Pourtant, ces sujets reçoivent une grande attention de la part du gouvernement tunisien, et c'est également le secteur d'intervention de l'AFD. L'association Horizon Solidarité est très orientée vers l'eau et l'assainissement, travaillant à Gabès et Bizerte en collaboration avec différentes communes.
- La question concernant le calendrier et les conditions du prochain appel à projets franco-tunisien a été posée. Le calendrier est accessible sur le site du MEAE. Néanmoins, il est possible qu'il n'y ait pas de renouvellement de l'appel à projets pour la Tunisie en 2024. Dans ce cas, les appels à projets thématiques pourraient devenir une solution. **Cette information reste à préciser.**
- L'appel à projets FICOL de l'AFD sera ouvert en 2024 pour la Tunisie, avec deux dates prévues pour candidater : en mars et en septembre.
- Vu les besoins du management public, la formation des agents territoriaux est essentielle pour favoriser la coopération. En novembre, le Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur, accompagné d'une délégation, s'est impliqué pour faciliter la signature d'une convention entre le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) et le CFAD (Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation). Cette convention vise à développer des offres de formation destinées aux collectivités territoriales. L'Instance d'appui à la décentralisation apporte également un soutien important, avec une demande explicite de renforcement des compétences des futurs conseils locaux et régionaux.

3 – Tour de table : Activités du groupe-pays Tunisie en 2024

Sondage de salle et propositions d'activités :

En ce qui concerne les futures thématiques de travail du groupe-pays Tunisie, la majorité a manifesté son intérêt pour le sujet de la gouvernance locale et de l'appui institutionnel (56%). Les thématiques de la jeunesse et du patrimoine ont recueilli chacune 44% des votes. Par ailleurs, 22% étaient intéressés par la culture, tandis que 17% ont exprimé l'intérêt pour la question de genre.

Conclusions

- Les collectivités s'engagent à maintenir la coopération.
- La FNCT reprend les choses en main.
- Nous sommes en attente des précisions de la DAECT sur le renouvellement de l'APP en Tunisie.

- Cités Unies France reste à l'écoute pour l'élaboration des pistes de travail pour 2024

Contacts et liens :

Précisions sur l'appel à projets FECOL début 2024 : <https://www.afd.fr/fr/la-ficol-un-tremplin-pour-action-exterieure-des-territoires-francais-5780>

Savoir plus sur les projets portants sur l'eau/assainissement en Tunisie :

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_fiche_pays_tunisie_2021.pdf

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_bilan_cdng_2022_pays_mediterraneens_2023.pdf

Projet mentionné de l'AFD :

<https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=876230>

Inscrits à la réunion

Elus : personnes signalées en bleu

	NOM & Prénom	Fonction / Mandat	Collectivité / organisme
1	Métropole de Lyon	L'HUILLIER Pascal	Chef de projets
2	ADEME	TSITSIKALIS Alicia	Chargée de coopérations internationales
3	AFD Tunis	PENENT Aude	Directrice Adjointe
4	Agir Abcd	FOULON bernard	Responsable pays
5	AVITEM	MASSIS Pierre	Directeur des partenariats
6	CNFPT	KORB-LAFORGERIE Andreas	Chef de service
7	CODATU	CHAUMIER Héloïse	Cheffe de projet
8	Communauté urbaine de Dunkerque	GONSSE Franck	Conseiller
9	Conseil Départemental de la Seine-Maritime	FERRY Fleur	Responsable de la cellule coopération internationale
10	CUF	ROUQUETTE Virginie	Directrice générale
11	CUF	LANVIN Thomas	Chargé de mission Arménie & Méditerranée

12	CUF	PASHKOVSKAIA Elizaveta	Stagiaire au service Animation géographique et thématique
13	CUF	KOUKOUÏ Constance	Cheffe du service Animation géographique et thématique
14	Département de Loire-Atlantique	MERCIER-JOYEUX Carole	Cheffe du service internationale
15	France Volontaires Tunisie	DIALLO Cheick	Représentant National Tunisie
16	HAMAP-Humanitaire	DECAENS Maxime	AMO - CD AUDE et Commune Ramonville
17	Horizons Solidarités	ANDREI Robert	Président
18	Métropole Nice Côte d'Azur	MASSABO Bernard	Coopération euro - méditerranéenne
19	Nice Métropole Côte d'Azur	SIRAN Nathalie	Chargée de mission Coopération euro-méditerranéenne – Réseau des Villes EUROMED
20	Région Auvergne-Rhône-Alpes	GUGLIELMETTI Elsa	Chargée de partenariats Méditerranée
21	Région Normandie	LABEAUME Virginie	Chargée de coopération
22	Région Normandie	BERTHET Noémie	Cheffe de service international
23	Région Nouvelle-Aquitaine	BIGUET Thomas	Chargé de mission coopération
24	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	TEBBAKH Sonia	Chargée de mission
25	Sénat	BERT Delphine	Administratrice-adjointe à la Commission des affaires européennes
26	Ville de Bobigny	KODAWU Ines	Adjointe Déléguée aux Relations Internationales
27	Ville de Bobigny	AGREBI Morad	Conseiller municipal
28	Ville de Colombes	BEKKOUCHE Adda	Adjoint au maire à la coopération et la solidarité internationales
29	Ville de Colombes	HALLEY Zoé	Chargée de mission Vie associative et Coopération internationale
30	Ville de Grenoble	RICHARD Pia	Cheffe de projet

31	Ville de Marseille	GINOUVES Dominique	Chef de projet coopération méditerranée
32	Ville de Marseille	DJOURI Sabrina	Cheffe de projet coopération décentralisée mission Méditerranée
33	Ville de Nevers	CHAPRON Sylvie	Chargée de mission Jumelage et International
34	Ville de Nice	RAMPAL Agnès	Adjointe au maire de Nice, Vice-présidente de la Métropole
35	Ville de Nice et Métropole Nice Côte d'Azur	MILANI Brenda	Relations internationales
36	Ville de Saint-Etienne	CHAMBE Denis	Adjoint au Maire aux RI
37	Ville de St Etienne	SAUNIER HRUSTIC Sigolène	Directrice RI
38	Ville de Strasbourg	MILLET Sandrine	Responsable département Coopération internationale et jumelages
39	Ville de Voiron	GAIATTO Alexandra	Chargée des Relations internationales et coopération CTG
40	Ville des Ulis	BENIKENE Ouamar	Directeur relations internationales

Contacts :

Thomas LANVIN

Chargé de mission Arménie & Méditerranée (Algérie, Liban, Maroc, Tunisie)

Appui Climat & Genre

Cités Unies France

9, rue Christiani - 75018 Paris

Fixe : +33 (0)1 53 41 81 92

Portable : +33 (0)7 71 93 93 50

t.lanvin@cites-unies-france.org

www.cites-unies-france.org